



Cérémonies commémoratives du 08 mai



Mandacou



Falgueyrat



Eyrenville

Les ciels étaient capricieux au-dessus de Plaisance ce 08 mai 2015. Pluie et soleil ont donc accompagné l'ensemble des participants aux cérémonies commémoratives célébrées à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur le nazisme. Les élus et les représentants des anciens combattants de la section d'Issigeac/Plaisance ont rendu un hommage solennel à tous ceux qui sont morts pour la liberté et aux innombrables victimes du nazisme. Les gerbes de fleurs ont été déposées par les enfants de la commune au pied des trois monuments aux morts de Plaisance.

Comme à l'accoutumée, un vin d'honneur a clôturé cette matinée de recueillement.

La municipalité de Plaisance tient à remercier l'ensemble des personnes présentes.

Suite page 2

Plaisance: Fête des voisins et du solstice d'été

Comme annoncé dans la précédente lettre d'Informations et dans la gazette, nous vous convions à participer à la fête des voisins, **le vendredi 19 juin 2015 dès 19h00**, salle des fêtes de Plaisance. Le repas de type « auberge espagnole », où chaque famille apporte ce qu'elle souhaite manger et partager, sera précédé d'un apéritif offert par la municipalité. Un barbecue sera mis à votre disposition. (Vous pouvez apporter le vôtre s'il est transportable.) Si le temps le permet, nous installerons les tables à l'extérieur sur le parking de la mairie. Par conséquent, nous vous invitons à stationner vos véhicules sur le parking du restaurant « Le relais des oliviers » dont nous remercions son propriétaire.

Dès le crépuscule, renouant avec une tradition séculaire, un feu de joie sera allumé*.

Nous vous espérons très nombreux. N'hésitez pas à en parler à vos voisins.

* Si la pluie et le vent devaient s'inviter à la fête, nous pourrions nous replier dans la salle des fêtes et être contraints d'annuler le brasier.

Plaisance: Horaires des travaux bruyants

Nous vous rappelons que par arrêté Préfectoral n° 99-0881 du 17 mai 1999, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

⇒ les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;

⇒ Les samedis: de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;

⇒ Les dimanches et jours fériés: de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces dispositions.

Plaisance: Plan canicule

Comme chaque année, le 1er niveau (veille saisonnière) du plan canicule est activé par les services de la préfecture dès le **1er juin**. Nous vous rappelons à cette occasion, l'existence en mairie d'un registre nominatif confidentiel où les personnes âgées de 65 ans, les personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail et les personnes adultes souffrant d'un handicap peuvent se faire recenser et bénéficier des services de l'état en cas de déclenchement de l'alerte canicule par le préfet. Voir les modalités d'inscription sur le site internet de la commune:

[www.plaisance24.com/prévention sécurité/plan canicule](http://www.plaisance24.com/prévention_sécurité/plan_canicule).

www.plaisance24.com

Plaisance: Faucardage

Les opérations de fauchage des banquettes, des fossés et des talus situés le long des voies communales sont confiées à une entreprise spécialisée. Trois passages annuels sont programmés, de mai à septembre, avec les prestations suivantes:

1er passage: Fin avril/début mai. Fauchage des banquettes, des croisements et des virages dangereux.

2nd passage: Courant juillet. Fauchage des banquettes, des talus et des fossés.

3ème passage: Début septembre. Fauchage des banquettes, des croisements et des virages dangereux.

Les voies intercommunales sont entretenues par cette même entreprise.

Il est à noter que notre employé municipal est chargé de l'entretien des espaces publics.

Plaisance: Vide grenier

Comme chaque année, l'association « Rando Plaisance » organise le **dimanche 5 juillet de 7h à 19h** un vide grenier sur le parking de la mairie de Plaisance.

Réservation exposants au: 05 53 36 95 46